



DÉLIBÉRATION N° DEL 2026 - 41
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
GARRIGUES SAINTE EULALIE

Séance du 24 juin 2026 à 19 heures 00

Date de Convocation :
17/06/2026

Date d’Affichage :
17/06/2026

Nombre de membres en
exercice : 15

Présents : 13

Absent(s) : 2

Absent(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance

Objet de la Délibération :

L’an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de, Marie-Camille DUGAS, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Camille DUGAS, Emma ROUVEYROLLES, Bruno GALIZZI, Elisabeth KLOTZ, Patrick BANCILLON, Blandine-Marie GEYSSE-GALLARD, Didier KIELPINSKI, Émilie ROQUEL, Anne LE VOYER, Gérard BANCILLON, Hugo BORRELLI, Nicolas BROCHE et Amandine BIANCO MONTEIL

ABSENTS : Alexandre BRUSQUES et Frédéric PELADAN.

PROCURATION :

Emma ROUVEYROLLES.

MISE EN PLACE D’UNE MUTUELLE COMMUNALE

Mme la Maire expose à l’assemblée le souhait de la commune de faciliter l’accès à un contrat d’assurance santé ou mutuelle, groupé ouvert, à adhésion facultative pour la habitants et les professionnels travaillant sur le territoire. Cette solution concrète permet de lutter contre le renoncement aux soins pour raisons financières et permet le renforcement de la protection sociale. Dans ce processus, la commune n’engage aucun frais avec l’organisme mutualiste et ne participe pas non plus financièrement aux contrats des futurs adhérents.

Ainsi,

Considérant la propositions de Mutualia – Alliance santé,

Considérant la mise en place d’une grille de prestations adaptées à sa situation et ajustée à celle-ci,

Le Conseil Municipal, entendu l’exposé, après en avoir délibéré à l’unanimité décide :

- D’accréditer la mutuelle « Mutualia – Alliance santé » pour proposer aux administrés des offres de sante à compter du 1^{er} août 2026,
- D’autoriser la mise en place d’un plan d’information afin d’informer les habitants de la commune de la possibilité de souscrire à la mutuelle communale,
- Donne pouvoir à Mme la Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après
publication le 2/07/2026 et dépôt en
Préfecture le 2/07/2026

Fait à GARRIGUES SAINTE EULALIE les jour, mois et an susdits.

La Maire,
Marie-Camille DUGAS

La secrétaire de séance,
Emma ROUVEYROLLES

